

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Nouveau rapport

L'alcool, un facteur clé dans l'initiation au cannabis chez les jeunes et dans l'augmentation des risques liés à la consommation

Montréal, 15 octobre 2021 – À quelques jours du 3^e anniversaire de la légalisation du cannabis au Canada, l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) dévoile un nouveau rapport sur la consommation de cannabis au Québec qui réaffirme l'importance de poursuivre et intensifier la prévention chez les jeunes.

De l'automne 2019 au printemps 2021, l'ASPQ a mené une enquête auprès de plus de 2 000 personnes de 18 ans et plus afin de mieux cerner la perspective des personnes de différents groupes d'âge qui consomment du cannabis de façon régulière ou occasionnelle ou qui envisagent de le faire. Parmi les constats du rapport [*La consommation de cannabis et ses sphères d'influence au Québec : perspective des consommateurs actuels et potentiels*](#), il ressort notamment que l'alcool joue un rôle marqué dans l'initiation au cannabis chez les jeunes, en plus d'être souvent consommé de pair avec cette substance, bien que ce mélange soit risqué.

LA PREMIÈRE FOIS

Bien qu'elle puisse survenir plus tôt ou plus tard, plus de 4 personnes consommant du cannabis sur 10 ont répondu qu'ils avaient entre 15 et 17 ans lorsqu'ils ont essayé un produit de cannabis pour la première fois.

Selon nos participant.e.s, leur première consommation de cannabis s'est souvent déroulée dans un party sous l'influence de l'alcool et suivant l'offre d'un.e ami.e. La prise d'alcool contribuerait alors à réduire des réticences face à la première tentative.

Rappelons qu'actuellement l'âge légal pour consommer du cannabis est de 21 ans au Québec.

ALCOOL ET CANNABIS : UN COCKTAIL DANGEREUX

La consommation conjointe d'alcool et de cannabis augmente notamment les risques d'intoxication sévère et de problèmes de santé et peut même devenir une combinaison mortelle. Or, elle n'est pas rare : plus du quart des participant.e.s à l'enquête, toute catégorie d'âge confondue ont indiqué prendre toujours ou souvent de l'alcool avec du cannabis. Cette pratique semblait particulièrement courante chez les jeunes.

« Les risques du mélange d'alcool et de cannabis est certainement un sujet qui doit faire l'objet de davantage d'information, en particulier chez les jeunes. Dans les groupes de discussion et les entrevues avec des jeunes, toutes les personnes qui consomment du cannabis ont rapporté qu'elles en prennent avec de l'alcool, surtout lors d'événements sociaux ou festifs », explique Sylvie Roy, chargée du projet cannabis à l'ASPQ.

LES MÉDIAS SOCIAUX : SOURCE D'INFLUENCE ET OPPORTUNITÉ

Depuis la légalisation du cannabis, le contexte socioculturel, scientifique et commercial évolue rapidement. Malgré la stricte réglementation en vigueur à l'égard de la promotion du cannabis, les jeunes semblent plus susceptibles que les autres d'être exposés et influencés par le contenu de publicités et de promotions liées au cannabis, notamment par le biais de comptes d'influenceurs sur les réseaux sociaux.

Parallèlement, malgré leurs nombreuses recherches, plusieurs jeunes ont mentionné que leurs questions demeurent parfois sans réponse. « Si on peut à juste titre critiquer les plateformes des médias sociaux pour le contenu inapproprié qu'on peut y retrouver en matière de cannabis, on se doit aussi de mieux y informer et sensibiliser les jeunes afin de faciliter des décisions plus éclairées », conclut Mme Roy.

Pour réaliser des actions de prévention les plus pertinentes possibles, il est indispensable de comprendre les consommateurs, leurs motivations, leurs connaissances et leurs habitudes susceptibles de représenter un risque pour leur santé. Le rapport disponible en ligne sur la page de l'ASPQ apporte différents éclairages à cet égard.

RECOMMANDATIONS LIÉES À LA CONSOMMATION DE CANNABIS CHEZ LES JEUNES

À la lumière de ce rapport, l'ASPQ recommande de :

- Continuer de réaliser des actions de sensibilisation et d'information ciblant la consommation de cannabis chez les jeunes notamment sur les thématiques suivantes :
 - les risques de la co-consommation du cannabis avec de l'alcool ;
 - les risques de dépendance en lien avec la consommation de cannabis.
- Outiller davantage les professionnel.le.s et les médecins en matière de cannabis, notamment par des formations, et les inviter à aborder la consommation de cannabis, au même titre que l'alcool, en contexte clinique.
- Faciliter la concertation des acteurs de diverses disciplines impliqués dans les enjeux liés au cannabis afin d'harmoniser et d'intensifier les messages à visée préventive, et de réaliser des actions plus efficaces.

ANNEXE : AUTRES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT

Plusieurs nouvelles données sur la consommation de cannabis émanent de ce projet, dont :

- Les consommateurs réguliers présentaient le plus haut pourcentage de personnes ayant eu une première consommation à l'âge de 14 ans ou moins (17 %).
- 13 % des consommateurs réguliers et 5 % des consommateurs occasionnels ont augmenté la fréquence de leur consommation à la suite de la légalisation du cannabis.
- 10 % des consommateurs réguliers actuels et 13 % des consommateurs occasionnels actuels ont recommencé à consommer à la suite de la légalisation du cannabis alors qu'ils ne le faisaient plus.

Pour en savoir plus sur la consommation de cannabis chez les aîné.e.s, consultez aussi le communiqué intitulé « Le cannabis attire surtout les personnes âgées pour des raisons de santé ».

-30 -

À propos du projet

Afin de mieux comprendre le point de vue des Québécois.es qui consomment du cannabis ou qui s'y intéressent, cette enquête a combiné différentes sources d'information. Un sondage Web a d'abord été réalisé auprès de 2001 adultes en collaboration avec la firme Léger. Les résultats de ce sondage ont ensuite été approfondis avec 22 adultes répartis dans trois groupes de discussion. Enfin, 7 consommateurs réguliers de cannabis âgés de 21 à 29 ans ont participé à des entrevues individuelles. Pour la méthodologie détaillée et l'ensemble des résultats, consultez le [rapport](#) et son [résumé](#).

À propos de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)

L'ASPQ regroupe citoyens et partenaires pour faire de la santé durable, par la prévention, une priorité. Elle soutient le développement social et économique par la promotion d'une conception durable de la santé et du bien-être. La santé durable s'appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à tous, s'assure aussi de les garder en santé par la prévention. www.aspq.org.

Source :

Anne-Marie Morel, conseillère principale

Courriel : ammorel@aspq.org

Cellulaire : 514-209-3262